

**Commission de
suivi de site**

18 mars 2016

Société ALTEO Gardanne

Mange Garri

**Suivi de l'arrêté préfectoral
de mise en demeure du 21/09/2015**



DREAL PACA



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Non-conformités et échéances

- Art 5 AM 19/04/2010 : Absence du plan de gestion des déchets
Ech. 30/09/2015. Document remis, en cours d'instruction
- Art 7.3.7.3 AP 13/11/2014 : Stockage sur tête de digue
Ech. 12/12/2015 – Travaux mise en conformité réalisés
- Art 7.6.3 AP 13/11/14 : Absence rétent° pompes Valabre 1&2
Ech. 21/12/2015 - Travaux mise en conformité réalisés
- Art 9.4.5 AP : Tierce expertise sur rapport quinquennal relatif à la stabilité des digues non réalisée.

Ech. 21/03/2016 – Etude confiée à Antea.
Rapport transmis le 18/03/2016

Non-conformités et échéances

Prochaines échéances :

- Non-conformité à l'**art. 12 AM 19/04/2010** – bassin de collecte des eaux de ruissellement non étanche et absence de fossés extérieurs de collecte
 - Avant Projet Détaillé bassin étanche : 30/06/2016
 - Avant Projet Détaillé fossés extérieurs : 30/06/2016
 - Travaux bassin étanche : 30/06/2017
 - Travaux fossés extérieurs : 30/06/2017

Merci de votre attention

